Rapport d'activité pour l'exercice 1955-1956

Autor(en): **Rebetez, Ali**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **60 (1956)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RAPPORT D'ACTIVITÉ

POUR L'EXERCICE 1955 - 1956

PAR ALI REBETEZ, PRÉSIDENT CENTRAL

La vie moderne avec ses facilités et ses agréments, avec son inquiétante et fiévreuse agitation, n'a pas épargné notre pays jurassien. Le moteur y règne en maître, comme partout ailleurs. On y parle aussi d'automation, de cerveau électronique, de cibernétique, du conflit de Suez, de querelles de races qui tourmentent les Amériques, de nouvelles inventions, de performances sportives et même de luttes politiques... Et pourtant, il est des moments dans la vie où l'homme le plus affairé éprouve le besoin de se retremper dans une ambiance de calme, dans une atmosphère de sérénité, où pour quelques instants, il libérera son cerveau et reprendra un contact plus direct avec ses semblables. Les assises annuelles de la Société jurassienne d'émulation ne constituent-elles pas cette trêve bienfaisante ? Preuve en soit la belle assistance à cette 91e assemblée générale.

Nous vous remercions, Mesdames et Messieurs, d'avoir répondu avec empressement à notre invitation et nous souhaitons que la journée passée dans ce joyau de notre pays jurassien soit une occasion de resserrer les liens qui nous unissent, en dehors de toutes considérations religieuses ou politiques, sous le signe des lettres, des sciences et des arts, mais aussi et surtout dans un esprit de large compréhension car nous sommes tous animés du même désir : porter toujours plus haut le flambeau que nous ont transmis les nobles fondateurs de notre institution.

Avec M. Stalder, président de la section organisatrice, nous vous disons : « Soyez les bienvenus à La Neuveville ! »

Nous vous remercions MM. les représentants des autorités, MM. les membres d'honneur et MM. les délégués des sociétés correspondantes d'avoir bien voulu nous réserver quelques instants pour assister à cette réunion. Votre présence en rehausse l'éclat et elle nous assure, du même coup, de l'intérêt que vous portez à nos travaux.

Nous savions, Mesdames et Mesdemoiselles, que vous viendriez aussi en très grand nombre marquer cette assemblée du charme de votre présence et cette constatation nous réjouit.

A vous MM. les représentants de la presse, nous adressons, non seulement un salut très cordial, mais une expression de profonde reconnaissance pour les sentiments d'aimable compréhension que vous manifestez à l'égard de notre société, tout au long de l'année.

Merci à Radio-Lausanne d'avoir bien voulu enregistrer quelques échos de cette assemblée et de notre activité.

Hommage aux disparus

Un peuple s'élève et s'ennoblit en honorant ses morts, en conservant vivant le souvenir de ce qu'ils furent pour le pays, de ce qu'ils firent pour son honneur. Les noms ne doivent pas s'effacer de la mémoire des générations montantes. Au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, nous avons enregistré les décès de :

Mgr Folletête Eugène, vicaire général honoraire, membre d'honneur ;

Section de Porrentruy :

Cuttat Paul, pharmacien
Gentit Joseph, fonctionnaire postal
Jobin Herbert, professeur
Jubin Henri, chef de gare
Maillat Madeleine, institutrice
Marchand Marcel, ancien directeur
Stucki David, directeur
Theubet Augusta, institutrice

Section de Delémont :

Peter Adolphe, ingénieur d'arrondissement

Section de l'Erguel :

Voumard Ch. D. Mme, Courtelary
Kröpfli Arthur, gérant, Saint-Imier

Section de Tramelan :

Gygax Auguste, instituteur

Section de La Neuveville :

Dr Bersot Henri, médecin

Section de La Chaux-de-Fonds :

Miserez Léon, comptable
Robert-Tissot Charles, imprimeur

Section de Neuchâtel :

Favarger Pierre, avocat

Section de Lausanne :

Humair Jules, employé, Lausanne
Walzer Louis, agent général (président)

Section de la Prévôté :

Schmiedel Arthur, industriel, Tavannes.

Une brève suspension de séance marquera les sentiments de pieuse reconnaissance que nous devons à ces membres qui furent, en toutes circonstances, de fidèles Emulateurs jurassiens et d'excellents compatriotes.

Et voici, en bref, ce que fut l'activité de notre société pendant cette dernière période.

Pour la quatorzième fois, j'ai le redoutable honneur d'affronter la rampe de cette tribune pour y présenter le rapport annuel du Comité central, mais aussi pour la quatorzième fois, je me permettrai de faire appel à vos sentiments de compréhension et d'indulgence.

L'assemblée générale

Nous avons emporté le meilleur des souvenirs de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 8 octobre 1955 à Delémont, et nous tenons à remercier encore sincèrement les organisateurs de ces assises annuelles qui, groupés autour de M. André Rais, archiviste, nous réservèrent un accueil des plus sympathiques. Nos sentiments de gratitude s'en vont aussi au Conseil municipal et à la Bourgeoisie de Delémont qui voulurent marquer cette journée par un apport substantiel appréciable et apprécié. Merci aux aimables cicérones qui nous firent découvrir les richesses du Musée jurassien et le charme du château de Soyhières.

Rompant avec la tradition, le Comité central a voulu tenter une expérience qui, nous l'espérons, recueillera votre approbation. Les études qui paraîtront dans le prochain volume des « Actes » ne feront pas l'objet de communications au cours de cette assemblée, ce qui, à notre avis, ne manquera pas d'enrober d'un certain mystère notre publication annuelle, tout en lui donnant encore plus d'attrait.

Nous avons pensé qu'une conférence de choix éveillerait un intérêt particulier au sein de notre association dont les statuts auraient tendance à nous confiner dans le vase clos de communications ayant trait au Jura exclusivement.

M. Pierre-Olivier Walzer, professeur de littérature française à l'Université de Berne, auteur jurassien connu bien au delà de nos frontières, a bien voulu se prêter à l'expérience. Nous remercions sincèrement M. Walzer et nous avons la certitude que ce premier essai constituera bel et bien « un coup de maître ».

Les « Actes »

Des raisons d'ordre technique ont provoqué un léger retard dans l'expédition du volume qui vous a été adressé au début du mois d'août ; nous nous en excusons et nous prenons l'engagement de faire mieux la prochaine fois.

L'intérêt que vous avez porté à ce 59e volume de la deuxième série nous autorise certainement à exprimer nos sentiments de reconnaissance à MM. les auteurs de travaux qui ont bien voulu nous faire profiter de leurs patientes recherches. Nous remercions aussi les collaborateurs discrets qui ont enrichi cette publication de rapports et de communications aussi utiles qu'intéressants, et nous nous en voudrions de passer sous silence la substantielle « Chronique littéraire » due à la plume aussi autorisée que bienveillante de M. J.-J. Rochat, rédacteur.

Une fois de plus, l'Imprimerie du Jura, à Porrentruy, a mis tout en œuvre pour nous présenter un volume qui complétera fort heureusement l'ensemble imposant que représente la collection complète de nos « Actes » ; nous lui disons notre gratitude comme aussi à MM. les correspondants de presse qui ont bien voulu consacrer d'élogieux articles à ce livre.

L'Armorial du Jura et Livre d'or des familles jurassiennes

Il y a près de quarante ans qu'une commission avait été constituée et chargée de mettre à l'étude la publication de l'Armorial du Jura. Dans la mesure du possible — et surtout depuis que M. André Rais, archiviste, assume la présidence de cet organe —, nous vous avons tenu au courant des importants travaux de prospection qui ont été effectués sans bruit par M. Rais et ses collaborateurs. D'ici peu, nous entrerons dans la phase des réalisations et vous apprécierez certainement le bel ouvrage qui fera honneur au Jura, à ses grandes associations et surtout à la Société jurassienne d'émulation.

Publications et subventions

Se basant, dans la plupart des cas, sur un préavis de la Commission littéraire, le Comité central a examiné avec bienveillance les demandes d'auteurs jurassiens méritants. Nous citons :

— le jeune poète bruntrutain *Alexandre Voisard* — lauréat du concours littéraire de 1955 —, mis au bénéfice d'une modeste subvention pour la publication de « Vert Paradis » ;

— M. *René Fichter,* à Genève, ancien professeur à l'Université du Caire, pour une plaquette de vers « Contrepoint » ;

— M. *Henri Devain,* à La Ferrière, pour son dernier né « Au jardin de ma tendresse » ;

— M. *Jean-Paul Pellaton,* à Bienne, pour « Quinze jours avec Bob » ;

— M. *Vincent Vermont,* à La Neuveville, pour une plaquette de vers « Les vergers du printemps » ;

— M. *Paul Flotron,* ancien président de la section d'Erguel, pour « Saint-Imier en Erguel » ;

— M. *André Rais,* à Delémont, pour « Delémont, ma ville » ;

— M. *Marcel Joray,* éditeur, La Neuveville, pour « La sculpture moderne » ;

— M. *Pierre Boillat,* éditeur, à Bienne, pour « Mon vieux Porrentruy », de M. le ministre Camille Gorgé.

Par ailleurs, une subvention de Fr. 250.— a été versée à la commission de l'Ecole française de Berne. L'Emulation jurassienne a voulu également montrer l'intérêt qu'elle porte aux choses de l'art en versant une somme de Fr. 500.— au comité institué en vue de doter Saint-Imier d'un monument à caractère patronymique dont l'exécution sera confiée à un enfant du Vallon, M. Georges Schneider, sculpteur à Paris.

Le Bureau du Comité central ne pouvait pas non plus se désintéresser de ce groupe fort sympathique des patoisants jurassiens, au sein duquel on tente de maintenir avec amour et enthousiasme cet idiome si caractéristique, patrimoine qui mérite de retenir notre attention et au sujet duquel Virgile Rossel écrivait vers la fin du siècle dernier :

Vos jours seraient-ils révolus,
Chers idiomes de la patrie ?
Seriez-vous une fleur flétrie,
Condamnée à ne plus fleurir ?
Vos jours seraient-ils révolus ?

Non, car vous êtes le Jura ;
Vous vous êtes, chantant sa gloire,
Confondus avec son histoire,
Et tant que notre cœur battra
Vivront les patois du Jura.

Le Prix littéraire jurassien

Cette année, il s'agit du « Concours des jeunes », modeste compétition susceptible d'encourager l'étude et la pratique de notre belle langue au sein de la jeunesse jurassienne.

D'ici quelques instants, par l'organe de M. Gressot, président de la Commission littéraire, nous entendrons un rapport circonstancié et la proclamation des lauréats. Nous remercions M. Gressot et les membres de sa commission.

Le Prix scientifique « Jules Thurmann »

Dans notre précédent rapport, nous relations un événement qui fait honneur au Jura et à notre association: l'organisation, à Porrentruy, de la 135e session annuelle de la Société Helvétique des Sciences Naturelles.

Le 6 juin dernier, à l'occasion d'une réunion du Comité central, en présence de M. J. de Beaumont, président de la noble institution suisse, des représentants des autorités de l'Ajoie et de Porrentruy, des directeurs de nos établissements d'enseignement, nous mettions un point final à ces journées qui marqueront dans les annales de l'Emulation jurassienne, en inaugurant une plaque commémorative apposée sur la façade méridionale de l'Ecole normale des instituteurs :

LES 24, 25 ET 26 SEPTEMBRE 1955,
EN L'ANNÉE DU CENTENAIRE DE LA MORT DE
JULES THURMANN, ET SOUS LES AUSPICES DE
LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'EMULATION, S'EST
DEROULEE, A PORRENTRUY, LA 135e SESSION
ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ HELVETIQUE
DES SCIENCES NATURELLES

Tel est le texte de cette pièce d'archive d'un genre particulier. Nous signalons, en passant, que l'ancien édifice dû à l'initiative de Chr. Blarer de Wartensee comporte d'autres inscriptions du genre :

— celle qui relate l'importante réunion de la Société géologique de France, à Porrentruy et dans le Jura, du 5 au 12 septembre 1838, sous la présidence de Jules Thurmann ;
— celle qui rappelle un nouveau passage de la Société géologique de France, à Porrentruy, les 24 et 25 juillet 1951 ;
— une autre qui fait mention d'une première session de la S.H.S.N. en Ajoie, les 2, 3 et 4 août 1853, et enfin,
— la plaque commémorative marquant les fêtes du centenaire de notre association.

Nous formons le vœu que ces documents gravés dans la pierre servent de générateur d'enthousiasme à ceux qui, demain, devront assurer la relève.

Très souvent, nous avons déploré l'absence d'études scientifiques dans le volume des « Actes » ; nous avons donc saisi l'occasion de l'événement précité pour ajouter un nouveau fleuron à la couronne de nos activités en créant le « Prix scientifique Jules Thurmann ». Composée, momentanément de trois membres : MM. de Beaumont, président central de la S.H.S.N., Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs et G. Keller, professeur de physique à l'Ecole cantonale de Porrentruy, notre commission scientifique s'est déjà mise au travail et, dans quelques minutes, son président, M. Guéniat, nous communiquera les résultats du premier concours.

Point n'est besoin de redire ici toute la satisfaction que nous procure la réalisation d'une initiative qui pendant longtemps avait fait l'objet de nos méditations. Tout au long de cette période de mise au point, M. J. de Beaumont se montra un conseiller aussi sûr, qu'aimable et discret ; nous lui exprimons nos sentiments de profonde reconnaissance ainsi qu'à MM. Guéniat et Keller.

Sociétés correspondantes

Nous avons voulu, dans la mesure du possible, maintenir les excellentes relations que nous entretenons depuis très longtemps avec les nombreuses sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger.

Aujourd'hui, d'ailleurs, plusieurs de ces groupements nous font l'honneur d'être représentés à nos assises annuelles, aimables ambassadeurs, porteurs de lettres de créances que nous apprécions.

Le 5 août dernier, le Bureau du Comité central, les autorités municipales de Porrentruy et de Saint-Ursanne accueillaient avec joie la Société des Amis du passé de la région de Champlitte, groupement que préside avec dévouement et enthousiasme M. le colonel Bach. Ces nouveaux amis de la Haute-Saône avaient formé le projet, il y a une année déjà, de prendre contact avec notre coin de pays pour y apprécier nos particularités historiques et archéologiques. Un pacte d'amitié d'une originalité très particulière marquera de son influence bienfaisante les relations qui viennent de se nouer entre nos deux régions et avec votre consentement, nous nous permettrons de compléter la liste de nos institutions correspondantes en y ajoutant la Société des Amis du passé de Champlitte.

Université populaire jurassienne

Grâce au dévouement des membres de la Commission d'étude, le Jura bénéficiera incessamment de quelques cours régionaux organisés par l'Université populaire jurassienne. La réalisation de cette initia-

tive exige bien des travaux d'enquête et de nombreux contacts, besogne parfois ingrate qu'accomplissent avec un bel enthousiasme M. Auguste Viatte, professeur de littérature française à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, président de la commission, et M. Roger Flückiger, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, secrétaire.

Nous souhaitons que tous les Emulateurs jurassiens prennent une part active à la mise sur pied d'une institution culturelle qui faisait défaut à notre pays. Nous remercions bien sincèrement les pionniers de l'œuvre en les assurant de notre appui.

Sans vouloir faire entorse aux sentiments de modestie d'un connaisseur averti du rôle bienfaisant des universités populaires, nous voudrions dire nos sentiments d'admiration au Révérend Père Gérard Viatte qui a bien voulu se mettre à notre disposition pour orienter nos populations, même dans les régions les plus excentriques du Jura.

Ancienne église abbatiale de Bellelay

Dans notre précédent rapport, nous avons signalé la constitution d'un comité chargé d'entreprendre la rénovation d'un de nos principaux monuments historiques, l'église abbatiale de Bellelay, joyau d'architecture de la Renaissance, conçu dans le style du Vorarlberg, par le maître célèbre Franz Beer, qui fut aussi le constructeur des sanctuaires de Saint-Urbain, à Lucerne et de Rheinau, à Zurich. Présidé par M. le conseiller d'Etat Virgile Moine, directeur de l'instruction publique et président de la Commission cantonale des monuments historiques, le comité des « Amis du vieux Bellelay » s'est mis résolument à la tâche et, aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous informer que d'importants travaux ont déjà été effectués ou sont en cours, sous la direction de M. A. Gerster, architecte, spécialiste des questions archéologiques jurassiennes.

Le 26 septembre dernier, au cours d'une conférence de presse tenue au cœur même de l'édifice, les organisateurs donnèrent tous renseignements utiles sur la valeur archéologique de cet imposant monument, sur les travaux envisagés et sur les mesures prises — ou à prendre — pour assurer la couverture financière de pareille entreprise. De l'exposé de M. Moine, conseiller d'Etat, il ressort que l'ensemble des travaux sont devisés à Fr. 550.000.— environ et que la rénovation sera échelonnée sur une période de trois ans. Le Grand Conseil, sur proposition du Conseil exécutif, a déjà voté, à l'unanimité, un crédit de Fr. 150.000.— ; la Seva, grâce à la diligence de M. le conseiller d'Etat Bauder, a affecté à cette œuvre un subside de Fr. 60.000.—. Par ailleurs, les organes de la Commission fédérale pour la conservation des monuments historiques ont déjà envisagé l'apport de Fr. 150.000.—. Pour la couverture du solde, il sera fait appel aux sentiments de compréhension de la population jurassienne et la

Société d'émulation, intéressée au premier chef à cette belle réalisation, n'hésitera pas à faire l'impossible, dans le cadre de ses sections, pour assurer l'apport demandé.

Tous, nous saurons nous inspirer de l'appréciation due à la plume de Virgile Rossel :

> « La valeur morale d'un peuple se mesure à la ferveur qu'il a pour son passé ; nous sommes riches surtout de ce que nous avons hérité ; or, ce patrimoine, nous serions coupables de le négliger et s'il est advenu qu'il se soit effrité au cours des siècles, nous avons d'autant plus le devoir d'en dresser l'inventaire ou d'en tenter la reconstitution, ne serait-ce que pour rendre un juste hommage à ceux dont nous descendons, en montrant toute la grandeur de leur effort. »

Nous disons nos sentiments de gratitude aux initiateurs du projet, à M. Moine, en particulier, et nous prenons l'engagement, forts que nous sommes de votre appui bienveillant, de nous mettre incessamment en campagne. A l'instar du monsieur âgé de 97 ans qui commandait un vêtement avec deux pantalons, nous voulons être optimistes et nous souhaitons que la réunion de ce jour soit à l'origine d'un courant d'enthousiasme qui s'inscrira en lettres d'or dans les annales de notre société.

Divers

Tout au long de cette année, nous avons maintenu un contact très étroit avec les deux grandes associations-sœurs : « Pro Jura » et l'ADIJ. En particulier, nous avons collaboré activement à la réalisation d'un film en couleurs « Le Jura bernois porte d'entrée de la Suisse » dont la projection est assurée sur les écrans de France, de Belgique et d'autres pays encore.

Par esprit de solidarité, quoiqu'il s'agisse d'un problème débordant du cadre de notre activité, nous avons consenti à faire partie d'une commission d'étude, créée par l'ADIJ, et qui a pour objet l'installation éventuelle d'une place d'exercice pour engins blindés de l'armée dans le Jura. Cette décision aura certainement eu pour effet de tranquilliser un illustre correspondant de presse de chez nous qui s'était permis de déverser une petite dose de fiel dans un article en signalant purement et simplement la mort de notre société. Ainsi, grâce à l'épineux problème des « blindés dans le Jura », l'Emulation n'est pas morte et nous en sommes ravis...

Dans un même esprit de solidarité, nous avons assuré l'appui de notre société à l'ADIJ et à « Pro Jura » dans la question delémontaine des anciens bâtiments de l'Ours et de la Fleur de Lys.

Dans une lettre datée du 10 avril 1956 et qui faisait suite à deux articles parus dans « Le Jura libre », M. Roland Béguelin, rédacteur

en chef de cet organe, nous posait la question de savoir si « notre société ne devrait pas demander au gouvernement bernois de mettre à disposition une somme correspondante à la valeur des 46 cartons d'archives cédés en échange à la France, en 1954, somme qui serait utilisée au rachat de documents concernant le Jura et qui se trouvent encore à l'étranger ».

Une rapide enquête, menée à la source, nous permit de constater que les liasses d'archives restituées ne contenaient que des documents ayant trait à des localités limitrophes qui n'ont jamais fait partie de l'ancien Evêché de Bâle, ni du Jura bernois.

Le 15 juin 1956, nous adressions cependant une requête au gouvernement en le priant d'examiner la possibilité de prendre en charge les frais de recherches qui devraient être entreprises incessamment aux archives de Paris, de Colmar et de Wetzlar, en vue d'établir un inventaire aussi complet que possible des documents intéressant l'ancien Evêché de Bâle et qui n'ont pas été récupérés. Nous suggérions l'idée de confier pareille mission à M. Rais, archiviste, à Delémont, tout en l'autorisant à amorcer des pourparlers en vue de récupérer certains papiers se rapportant directement à l'histoire de notre pays.

Par sa lettre du 19 juin 1956, le Conseil exécutif nous donnait l'assurance que la question ferait l'objet d'un examen des organes compétents.

Notre intervention et la réponse de l'autorité cantonale tranquillisèrent M. Béguelin.

A l'occasion du 2e Congrès de l'Union culturelle française, tenu à Versailles l'an dernier, M. Jean-Marc Léger, membre du comité de l'institution internationale nouvellement constituée, s'exprimait en ces termes :

> « Dans la mesure où la culture française constitue l'une des formes les plus hautes de l'humanisme, où la langue française constitue l'un des plus justes, des plus admirables véhicules de la pensée, nous, tributaires de cette langue et de cette culture, nous sommes, à l'égard de l'humanité, comptables de leur sauvegarde et de leur diffusion. »

Une aimable invitation à nous associer aux efforts de l'Union précitée dans le cadre de notre pays, nous fut adressée récemment par le comité suisse que présidait naguère M. le professeur G. de Reynold, et au sein duquel siège également M. Robert Simon, directeur de l'Ecole secondaire de Malleray.

Forts du contenu de l'article 2 de nos statuts centraux : « Elle protège et défend la langue française », nous n'hésitâmes pas à donner une réponse affirmative et notre comité se fit un devoir de prendre un premier contact avec l'Union culturelle française lors d'un récent congrès qui eut lieu à Fribourg.

Conclusion

Nous vous laissons le soin de la déduire, tout en nous excusant d'avoir exposé aussi longuement, mais sans aucune prétention, ce que nous avons fait, en passant sous silence ce que nous aurions dû faire encore.

Vos suggestions seront accueillies avec empressement et si tous, nous continuons à former un faisceau de bonnes volontés sous le drapeau de la Société jurassienne d'émulation, elle supportera vaillamment ses 109 ans d'existence et elle sera toujours plus vivante.